DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal :

le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120260

AGENDA 21 - APPEL A PROJET 2012 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DREAL POITOU-CHARENTES

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi 02 juillet 2012

Présidente:

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers:

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés:

Conseillers:

- M. Bernard JOURDAIN

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2012

DELIBERATION D20120260

DIRECTION DE PROJET AGENDA AGENDA 21 - APPEL A PROJET 2012 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DREAL POITOU-CHARENTES

Monsieur Jacques TAPIN Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs, Sur proposition de Madame le Maire Après examen par la commission municipale compétente,

Vu la délibération du Conseil municipal, en date du 23 mai 2008, approuvant le lancement de la démarche Agenda 21, le diagnostic et la stratégie de développement durable de la Ville de Niort,

Vu la délibération du Conseil municipal, en date du 16 décembre 2011 adoptant la stratégie niortaise de développement durable,

Vu la délibération du Conseil municipal, en date du 14 mai 2012 adoptant le plan d'action de l'Agenda 21 pour la période 2012-2015,

Considérant l'intérêt pour la Ville de Niort de générer un développement équitable et solidaire, respectueux de l'environnement et économiquement efficace sur le territoire,

Considérant la candidature de la Ville de Niort à la session 2012 d'appel à reconnaissance nationale de son Agenda 21 par le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,

Considérant que dans le cadre de la déclinaison du programme Grenelle II, et ce pour la quatrième année consécutive en Poitou-Charentes, l'Etat par l'intermédiaire de la DREAL, encourage ces démarches et apporte son soutien financier à des projets territoriaux de développement durable tels que les Agendas 21 locaux. Cette aide porte sur le soutien méthodologique et la mise en place de dispositifs d'évaluation des projets.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire à répondre à l'appel à projet 2012, « accompagnement des démarches Agendas 21 locaux en Poitou-Charentes » lancé par la DREAL ;
- déposer un dossier de candidature en vue d'obtenir une subvention pouvant s'élever à 10 000 € maximum.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 1

Pour Madame le Maire de Niort **Geneviève GAILLARD** L'Adjoint délégué

Signé

Jacques TAPIN